



Parc national du Canada de la Pointe-Pelée

Examen du plan directeur du parc

Juillet 2010

Partager la passion, partager le leadership

Examen du plan directeur - Sommaire des communications et des consultations 2010

Le directeur général de l'Agence Parcs Canada a officiellement lancé l'examen du plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée en endossant le *Point Pelee National Park: Management Plan Scoping Document* (2009). Ce document d'orientation, qui a servi de base au programme de communication et de consultation, a été élaboré à partir d'orientations et de renseignements provenant des sources suivantes :

- le *Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada* (2009-2014);
- les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994);
- le *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada* (2008);
- *Parc national de la Pointe-Pelée : Rapport sur l'état du parc* (2007);
- un examen du *Plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée* (1996);

- les recommandations formulées lors de l'atelier sur l'examen des plans directeurs de Parcs Canada, tenu en 2008;
- l'évaluation de l'expérience du visiteur de Parcs Canada, en septembre 2009;
- les recherches récentes en sciences sociales, en économie et en écologie;
- les commentaires de la Première nation de Caldwell et de la Première nation de Walpole Island.

Les idées, points de vue et commentaires reçus dans le cadre du programme de communication et de consultation ont été revus et examinés attentivement. Dans l'ensemble, ils confirment la vision, les principales stratégies et les approches sectorielles proposées. Les thèmes abordés dans les commentaires des partenaires, intervenants, voisins, visiteurs du



parc et Canadiens intéressés ont été intégrés dans les objectifs et les mesures dont fait état chacune des principales stratégies et approches sectorielles qui composent le nouveau plan directeur du parc national de la PointePelée. Lors des séances tenues à Toronto, une partie des discussions a porté sur le cadre législatif et politique de Parcs Canada. Même si ces commentaires dépassent la portée d'un examen du plan directeur, nous les avons recueillis et consignés dans le cadre du programme de communication et de consultation. De plus, de nombreuses questions opérationnelles importantes ont été abordées au cours des consultations. Elles n'ont pas été intégrées au plan directeur, puisque celui-ci a pour objectif de donner des orientations stratégiques. Elles seront cependant étudiées de façon plus approfondie dans le cadre de l'examen des opérations du parc.

CONTEXTE ET PORTÉE DES COMMUNICATIONS ET DES CONSULTATIONS

Un bulletin, un formulaire de commentaires et une présentation ont été préparés en prévision du programme de communication et de consultation, qui s'est étendu sur quatre semaines, du 18 janvier au 12 février 2010.

Rencontres de communication et de consultation

Deux séances publiques annoncées ont été tenues à Leamington, en Ontario, les 20 et 21 janvier 2010. Quatre rencontres « sur invitation » réunissant divers intervenants et partenaires ont été organisées, deux à Leamington, en Ontario (les 20 et 21 janvier 2010) et deux à Toronto, en Ontario (le 26 janvier 2010). Des séances ont été tenues avec la Première nation de Caldwell le 19 janvier 2010 et la Première nation de Walpole Island le 18 janvier 2010.

Chaque séance comportait une présentation :

- qui soulignait l'importance du parc national de la PointePelée,
- qui présentait un aperçu du cadre législatif et du mandat de Parcs Canada,
- qui résumait le programme de planification de la gestion, notamment le rôle du plan directeur,
- qui présentait les éléments d'une vision pour le parc, et
- qui présentait les stratégies et les approches sectorielles proposées pour la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation du public.

Par la suite, on laissait la parole aux participants et on recueillait leurs points de vue, leurs opinions, leurs idées, leurs suggestions et leurs commentaires.

Soixante-quatorze groupes et organisations de partenaires et d'intervenants ont été invités aux rencontres. La chambre de commerce de Leamington a aussi fait parvenir une invitation à trois cents entreprises locales. Un avis public a été publié dans le principal quotidien et dans plusieurs hebdomadaires communautaires de toute la région. Des bulletins d'information annonçant les rencontres ont été envoyés à tous les médias régionaux (journaux, télévision et radio).

Cinquante-sept personnes ont assisté aux rencontres publiques et aux séances adressées aux partenaires et intervenants, à Leamington; seize groupes et organisations y étaient représentés. Seize personnes représentant dix groupes et organisations ont participé aux séances adressées aux partenaires et intervenants, à Toronto, où de nombreux participants ont participé aux deux séances.

Bulletin sur l'examen du plan directeur et formulaire de commentaires

Nous avons préparé un bulletin que nous avons distribué lors des séances, envoyé par la poste, affiché sur le site Web du parc et distribué au centre d'accueil et d'administration du parc. Ce bulletin :

- présente l'examen du plan directeur et invite les lecteurs à communiquer leurs points de vue, leurs opinions et leurs idées;
- souligne l'importance du parc, ainsi que les réalisations achevées dans le cadre du plan directeur actuel;
- résume le programme d'examen du plan directeur, y compris les principaux défis et enjeux;
- présente les éléments de vision proposés pour le parc;
- détaille les stratégies de gestion et les approches sectorielles proposées; et
- explique comment formuler des commentaires pour l'examen du plan directeur.

Un avis sur le programme de communication et de consultation pour l'examen du plan directeur a été envoyé à deux mille cinquante-huit détenteurs de laissez-passer annuel au parc. Le bulletin et le formulaire de commentaires ont été affichés sur le site Web du parc. De plus, on trouvait dans l'avis public et le bulletin d'information une adresse courriel et un numéro de téléphone permettant de communiquer avec le parc pour recevoir le bulletin et le formulaire de commentaires. Nous avons reçu vingt-six formulaires de commentaires sur l'examen du plan directeur et six personnes nous ont envoyé une lettre ou un courriel pour nous soumettre leurs commentaires et suggestions.

RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES DES PREMIÈRES NATIONS ET DU PUBLIC

Parc national de la PointePelée

La grande majorité des commentaires révèle un fort sentiment de rapprochement avec le parc national de la PointePelée, au sujet duquel on emploie des termes comme « notre foyer », « notre maison », « un lieu à nul autre pareil ». Les gens appuient la protection du parc en raison de la beauté de la nature, de son rôle « d'abri et de refuge pour les oiseaux et de nombreux animaux et végétaux », de son importance pour les personnes qui viennent y relaxer et se rapprocher de la nature et de leurs compagnons, et de son rôle comme « destination touristique de notre comté pendant toute l'année ».

Principaux thèmes

Trois thèmes principaux ressortent des nombreux points de vue, idées, suggestions et commentaires reçus : ce sont l'expérience du visiteur, la participation des Premières nations et la gestion active des ressources pour le maintien de l'intégrité écologique.

De nombreuses suggestions portent sur la façon dont Parcs Canada peut améliorer et revitaliser l'expérience du visiteur au parc national de la PointePelée. Les participants ont manifesté de l'intérêt et de l'enthousiasme à l'égard de la participation des Premières nations de Caldwell et de Walpole Island. Selon l'un d'entre eux, cette participation permettra de trouver « un équilibre entre le passé, le présent et le futur du parc ».

La gestion active des ressources a aussi suscité des commentaires particuliers pendant les consultations. Les participants ont manifesté un vif intérêt pour que l'on maintienne dans le parc des activités de gestion active efficaces pour préserver l'intégrité écologique, tout en explorant des façons de faire de ces acti-

vités des occasions d'éducation du public et d'expérience du visiteur. Les deux séances de consultation de Toronto ont porté sur le cadre législatif et stratégique de Parcs Canada. On y a notamment remis en question la politique de gestion active des ressources pour le maintien de l'intégrité écologique. On a aussi remis en question le mandat de préservation de l'intégrité écologique et exprimé le souhait de voir cesser toute gestion des ressources et de « laisser la nature suivre son cours ».

Éléments de la vision

Une grande partie des commentaires confirme que les éléments proposés pour la vision du parc national de la PointePelée traduisent sa nature particulière et reflètent les espoirs des gens quant à son avenir. Les participants ont appuyé la mise en valeur de l'histoire du parc national de la PointePelée afin de sensibiliser tous les Canadiens aux réussites et aux défis que présente la protection de ce patrimoine vivant. Tout en étant d'accord avec les trois éléments principaux du mandat de Parcs Canada tels qu'ils se traduisent dans les éléments de la vision, de nombreuses personnes et organisations sont d'avis que la protection doit se placer au premier rang, particulièrement dans un parc petit, fragile et isolé comme le parc national de la PointePelée.

Principaux enjeux, défis et possibilités

Les commentaires reçus nous confirment que Parcs Canada se concentre sur les bons enjeux, défis et possibilités dans la gestion et les opérations du parc, mais ils expriment des préoccupations quant à un « juste équilibre » entre les éléments du mandat. On y souligne également que « dans un endroit si petit et si isolé, de nombreux facteurs sont hors du contrôle du parc national de la PointePelée ».

Des défenseurs des droits et du bien-être des animaux ont participé aux séances tenues à Toronto à l'intention des intervenants et partenaires : ils s'opposent aux mesures de gestion active des ressources de Parcs Canada dans le parc national de la PointePelée, notamment en ce qui a trait à l'élimination des espèces surabondantes. On a souligné que des occasions fréquentes de dialogue, un accès public amélioré aux études scientifiques et des communications régulières avec Parcs Canada favoriseraient une meilleure compréhension de ces questions et d'autres enjeux.

Principales stratégies et approches sectorielles

Dans l'ensemble, les cinq principales stratégies et les trois approches sectorielles proposées ont été très bien reçues.

Pour la plupart, les commentaires sur la stratégie « Respecter la septième génération : honorer le lien qui unit les Premières nations au parc national de la Pointe-Pelée » sont enthousiastes. Quelques-uns expriment des préoccupations quant aux droits de propriété sur le parc et aux activités permises.

La stratégie « Redéfinir le parc national de la Pointe-Pelée comme un endroit où on peut relaxer, s'amuser et se rapprocher de la nature » a aussi été très bien reçue, mais on s'est posé des questions sur son nom. Des commentaires expliquaient que le parc national de la Pointe-Pelée était déjà un endroit où on pouvait relaxer, s'amuser et se rapprocher de la nature, et qu'une redéfinition n'était donc pas nécessaire. Nous avons donc recentré la stratégie, maintenant désignée ainsi : « Découvrir, s'amuser et se rapprocher de la nature dans le parc national de la PointePelée », afin de mieux refléter son intention et son orientation, qui visent la revitalisation du programme et des services d'expérience du visiteur, et notamment des infrastructures nécessaires.

La stratégie « S'engager dans la restauration de la mosaïque d'habitats caroliniens » a reçu un appui général et suscité des suggestions utiles quant à la façon dont Parcs Canada peut promouvoir la recherche tout en facilitant l'expérience du visiteur et les possibilités d'éducation du public.

La stratégie « Protéger les ressources culturelles » a reçu un appui important; on s'entend sur le fait que les visiteurs aussi bien que le parc bénéficieraient d'une mise en valeur accrue de l'histoire humaine de PointePelée. Par conséquent, le titre de la stratégie a été changé à « Six mille ans d'histoire : protéger les ressources culturelles et les mettre en valeur ».

La stratégie « Collaborer à la conservation » a été très bien reçue; les participants ont suggéré à Parcs Canada des façons d'étendre ses partenariats et d'améliorer sa capacité d'utiliser les bénévoles. Comme le note un participant, comparativement à l'utilisation considérable des bénévoles par le National Parks Service américain, « Parcs Canada est en train de manquer le bateau ».

L'approche sectorielle « Partie continentale : rive ouest » a suscité appui et suggestions pour l'amélioration du centre d'accueil. On a notamment mentionné l'extraordinaire occasion qui se présentera en 2018 de célébrer le 100^e anniversaire de la création du parc national de la PointePelée par un projet commémoratif.

L'approche sectorielle « Partie continentale : rive est et marais » a aussi reçu un appui important, et a suscité des questions sur l'érosion des rives, la poursuite de la pêche sportive dans le marais et le déclin de la qualité de l'eau de celui-ci.

L'approche sectorielle « Île Middle » a été bien reçue. Même si on n'en a pas discuté lors des séances de Leamington, le *Plan de conservation de l'île Middle*, et notamment la gestion active du cormoran à aigrettes, a été au cœur des rencontres tenues à Toronto.

Examen du plan directeur et programme de consultation

Nous avons reçu des commentaires sur la courte période prévue pour le programme de communication et de consultation et la préparation du plan directeur du parc, notamment quant à la possibilité de commenter une version préliminaire du plan directeur. Nous avons reconnu cet état de fait. Dans l'ensemble, les consultations confirment l'appui aux éléments de vision présentés ainsi qu'aux principales stratégies et approches sectorielles proposées. Parmi les commentaires recueillis, la vaste majorité traite de la vision à long terme et des orientations stratégiques proposées pour encadrer la gestion et les opérations du parc, telles que présentées pendant les rencontres et dans le bulletin. La rédaction du plan directeur du parc pour approbation par le ministre de l'Environnement a donc suivi son cours et s'est terminée le 31 mars 2010, comme prévu et mentionné dans le programme de communication et de consultation. Le *Plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée* a été déposé au Parlement le 15 juin 2010. Le plan est disponible en format PDF sur le site Web suivant : <http://www.pc.gc.ca/eng/pn-np/on/pelee/plan.aspx>. Pour en obtenir un exemplaire dans un autre format, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante :

Courriel : pelee.info@pc.gc.ca

Poste : Point Pelee National Park
407 Monarch Lane, R.R.#1
Leamington, ON N8H 3V4

Téléphone : 519-322-2365

Télécopieur : 519-322-1277

Parcs Canada s'engage à faire appel de nouveau aux parties intéressées pendant la mise en œuvre du *Plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée*. Pour conserver les liens établis et favoriser les occasions de participation des Premières nations, des communautés locales, des partenaires, des intervenants, des voisins, des résidents et des Canadiens à la mise en œuvre

du *Plan directeur du parc national de la PointePelée*, Parcs Canada préparera annuellement une mise à jour sur les progrès réalisés. De plus, l'Agence explorera d'autres façons de permettre au public d'influencer la gestion du parc national de la PointePelée et d'y contribuer.

Autres commentaires

Parmi les nombreux autres commentaires, idées et suggestions soulevés pendant le programme de communication et de consultation, il faut en souligner quelques-uns :

- Accueil des ornithologues et autres visiteurs à mobilité réduite (p. ex. accès à la navette, à la Pointe et aux toilettes pour les personnes en fauteuil roulant ou en marchette).
- Réduction de la vitesse limite dans le parc à 30 km/h pour protéger les espèces sauvages et permettre aux visiteurs de mieux profiter du parc.
- Création d'un centre d'accueil pour le parc au centre-ville de Leamington, ce qui permettrait aux visiteurs de stationner à cet endroit et de prendre une navette ou leur vélo pour entrer dans le parc, ce qui réduirait la circulation et la pollution de l'air. Amener les visiteurs à Leamington au début et à la fin de séjours d'une journée dans le parc; ils fréquenteraient ainsi les restaurants et les commerces de l'endroit, ce qui contribuerait à l'intégration du parc et à sa pertinence aux yeux des habitants de Leamington.
- Création de programmes qui augmentent l'accès du public au parc la nuit, afin que les visiteurs puissent observer et apprécier le ciel.

- Mise en lumière de la législation fédérale sur les espèces en péril et la façon dont elle influence les activités de Parcs Canada.
- Point de vue de Parcs Canada sur la présence d'éoliennes dans le lac Érié.

CONCLUSION

Le programme de communication et de consultation pour l'examen du *Plan directeur du parc national de la PointePelée* a suscité une quantité impressionnante de points de vue, d'opinions, de suggestions et d'idées très intéressants confirmant l'appui à la vision, aux cinq principales stratégies et aux trois approches sectorielles proposées et fournissant de nombreux détails utiles à la rédaction du nouveau plan directeur. Ces commentaires continueront à aider Parcs Canada pendant la mise en œuvre du *Plan directeur du parc national de la PointePelée*.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont participé au programme de communication et de consultation. « Partager la passion, partager le leadership » nous a aidés à nous assurer que Parcs Canada était sur la bonne voie pour la protection et la mise en valeur du parc national le plus au sud du Canada.